



# Compte rendu. du CTPD du 19 mai 2011

Ce CTPD avait été demandé par la CGT et sera suivi d'une autre réunion le 9 juin compte tenu de l'importance des points d'ordre du jour demandé par notre syndicat.

## A l'ordre du jour de cette réunion :

- Condition d'exercice des missions au Centre des finances de Lourdes et campagne IR.
- Organisation de l'accueil au SIP de Tarbes et installation de la TP municipale de Tarbes.
- Exercice des missions et calibrage en emplois au PRS.
- Condition de départ des parents de trois enfants.
- Projet de création de l'hôtel des finances de Lannemezan.
- Notation 2011.
- Conditions de ré-affectation des agents issus de la filière gestion publique exerçant en SIP.
- Question diverses.

---

## ① Conditions d'exercice des missions au Centre des Finances de Lourdes et organisation de la campagne IR :

La situation du Centre des Finances de Lourdes ( déficit de trois emplois en catégorie C ) généré en partie par la réforme des retraites ( accélération des départs due à la remise en cause du dispositif de départ anticipé des parents de trois enfants ) est aujourd'hui catastrophique.

Compte tenu de la campagne IR, la direction a été dans l'obligation d'engager des mesures d'urgence ( transfert des appels téléphoniques au centre des finances de Tarbes et délocalisation du traitement de 4500 déclarations sur 26 000 ( transfert à Lannemezan de 1 500 déclarations et de 3000 au pôle fiscal ).

De même, des personnels du pôle fiscal ont été appelés à intervenir en renfort au niveau du Centre .

Au delà de ces mesures ponctuelles dites d'urgence, rien ne nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité, bien au contraire.

En effet, il convient de rappeler que les 2 agents du SIP issus de la filière gestion publique ne seront plus présents dès le mois de septembre ( un départ en retraite et une ré-affectation dans la filière gestion publique ). et qu'aucune arrivée en catégorie C n'est envisagée.

### La DGFIP estime en effet que le département compte 8 agents C en sureffectif.

Au rythme actuel des suppressions d'emplois ,et confirmé pour le futur par le Ministre Baroin, l'arrivée d'agents C dans le département n'est pas pour demain.

La CGT a insisté sur le fait qu'un tel niveau de sous effectif remettait en cause le fonctionnement pur et simple du Centre des Finances de Lourdes, ses missions de service public ainsi que les conditions de travail des agents.

Ainsi, au fil des années le nombre d'articles par agent de secteur est passé de 2800 en 2005 à 6 500 en 2011 et se situera à 8 500 dès la fin de l'année si rien n'est fait.

La Direction a contesté ces chiffres ( émanation des agents concernés ) sans apporter les siens au débat.

La direction a indiqué qu'elle était néanmoins consciente des difficultés. Elle va faire un appel à candidature au niveau de Tarbes ( 3 agents C ), et envisage de mettre à disposition des 3 agents qui se porteraient volontaires un véhicule de l'administration pour permettre un co-voiturage.

Peu de commentaires sur une telle initiative si ce n'est qu'elle est un parfait révélateur d'une situation qui devient de plus en plus inextricable.

### **La CGT a cependant demandé si la Direction estimait qu'il y avait réellement 8 agents C en TROP sur le Centre des Finances de Tarbes.**

La Direction est apparue plus que gênée sur la question sans pour autant affirmer le contraire. Les agents concernés apprécieront.

La CGT a rappelé que M. Parini s'était engagé à Labège à ne pas user de la loi de mobilité, et a demandé à la Direction de se positionner par rapport à cette question.

**Le Directeur, interrogé à plusieurs reprises, a fini par indiquer qu'il n'y aurait pas de DETACHEMENT FORCE.**

Dont acte. La CGT sera particulièrement vigilante au respect de cet engagement.

Les réponses ponctuelles apportées par la Direction ne permettent pas, à l'évidence, de résoudre les difficultés du Centre des Finances de Lourdes dont la situation est le révélateur de l'impasse de la politique actuelle à l'égard de la fonction publique.

La RGPP et les suppressions d'emplois en rafale envoient les services dans le mur générant un mal-être au travail grandissant.

La Direction ne pourra éternellement se réfugier derrière des solutions d'urgence alambiquées.

### **② Accueil au SIP de Tarbes et installation de la trésorerie de Tarbes Municipale :**

La CGT insiste sur la détérioration prévisible de la situation au SIP de Tarbes.

En effet celui-ci a perdu 4 agents de catégorie B.

2 secteurs sur 3 fonctionnent aujourd'hui avec un seul agent B.

>Haras de Tarbes : 28 607 articles. 6,8 agents ( 1 contrôleur ) .

>Pays de Bigorre : 32 548 articles 5,6 agents( 1 contrôleur ).

>Jardin Massey : 29 411 articles 6,4 agents ( 2 contrôleurs ).

La CGT s'est fait largement l'écho des difficultés de fonctionnement que posaient cette situation et de la nécessité de renforcer les secteurs qui ne comptent actuellement qu'un agent B.

La direction s'est engagé à consulter chefs de service et agents sur la question mais n'a pas pris l'engagement d'un renforcement.

### **>Déménagement de la trésorerie de Tarbes Municipale :**

Sans revenir sur l'historique de la question, nous rappellerons uniquement que le principal point d'achoppement est celui de l'installation de la caisse de la trésorerie.

La CGT a déjà démontré que les arguments avancés un temps par la Direction ne tenaient pas et que l'implantation au niveau du rez-de-chaussée allait poser des problèmes d'organisation au service concerné.

Ce CTPD aura au moins eu le mérite de révéler le véritable objectif de la Direction qui est de centraliser les caisses du SIP, du SIE et de la trésorerie municipale en une seule au niveau du rez-de-chaussée.

Cette position est bien entendu marquée par la volonté de pallier à la pénurie d'emplois, mais elle ne tient aucun compte des difficultés de fonctionnement que cela génèrera et de la détérioration du service rendu qui en résultera.

A ce titre, il est bon de rappeler les remarques formulées par les agents concernés par la caisse lors de la réunion de service du 8 février 2011 : « **les agents attirent l'attention de la Direction sur les problèmes de bruit dans le hall, le mécontentement des usagers, l'absence de place pour les usagers etc...** ».

La concentration de 3 points d'accueil en un seul lieu ne sera pas, à l'évidence, de nature à améliorer l'accueil de l'utilisateur et peut être, par contre, générateur d'insécurité ( les régisseurs de la ville de Tarbes viennent souvent déposer des sommes importantes ce qui nécessite un traitement rapide et sécurisé. Qu'en sera-t-il durant les périodes de campagne IR ou des dates d'échéance ).

Le déménagement de la trésorerie de Tarbes municipale ne sera pas réalisé en juin mais devra être effectif avant le 1<sup>er</sup> septembre compte tenu des impératifs d'installation de Météo France dans les locaux actuels de la TPM.

De ce fait, la date du 15 novembre, qui répondait au mieux aux souhaits des agents et du chef de service pour des raisons d'organisation , n'a pas été retenue.

Pour la CGT ce dossier est également le révélateur d'un dialogue social déficient dans notre département.

En effet, et comme cela a été indiqué par la CGT au délégué général du DGFIP, il ne suffit pas d'aligner les réunions paritaires pour affirmer que le dialogue existe.

Le débat et les arguments contradictoires des représentants du personnel sont trop souvent rejetés au bénéfice de solutions déjà prêtes avant toute entame de dialogue.

### **③ Exercice des missions et calibrage du PRS :**

La CGT a rappelé que la note DGFIP du 27 juillet 2009 prévoyait la création du PRS avec 3 agents de la filière fiscale et 1 agent de la gestion publique.

A la faveur d'une note établie en mai 2010 par le responsable du SIEC de l'époque, le nombre d'agents issus de la filière fiscale a été ramené à 2.

La CGT a souligné que l'on assiste indubitablement à une montée en puissance du pôle alors que les effectifs B et C sont de 2,6..

La Direction a indiqué qu'une note récente de la DGFIP indiquait que le nombre de dossiers/agent devait se situer à 180.

La CGT a souligné que ce seuil est d'ores et déjà atteint ( 183 dossiers/agent ) et qu'il serait nécessaire de faire le point au 31.12.2011 afin d'envisager la création d'un poste.

La Direction donne son accord à la réalisation d'un bilan au 31.12.2011 qui permettra de prendre une décision en matière d'implantation d'emploi. La direction a cependant précisé que toute implantation se ferait au détriment d'un autre service puisqu'il n'y aurait pas de création nette d'emplois.  
Cette situation sera examinée lors du premier CTP de 2012.

#### **④ Condition de départ des mères de trois enfants :**

La Direction a indiqué que la réponse de la DGFIP du 19 avril 2011 ( alors que les demandes des agents et les courriers de la CGT sur la question datent de novembre, décembre 2010 et février 2011 ) avait permis de maintenir le droit de rétractation des agents concernés jusqu'au 15 juin 2011.

Elle a en outre indiqué qu'elle acceptait de prendre en charge le financement des bilans de compétence engagés par les agents concernés.

La CGT se satisfait bien évidemment que cette demande ait finalement obtenu une réponse favorable et a souligné que ces améliorations sont à porter au crédit de la mobilisation des agents et de l'insistance des organisations syndicales.

Au demeurant, l'impression de gâchis persiste. Des agents auront ainsi été poussés dehors sans ménagement, des compétences se perdent et les agents ont chaque jour un peu plus l'impression que l'administration à laquelle ils appartiennent fait bien peu de cas de leur situation.

#### **⑤ Hôtel des finances de Lannemezan :**

La CGT a rappelé que lors du groupe de travail du 28.03.2011 les agents et représentants du personnel avaient clairement signifié leur rejet d'un projet qui n'apportait rien à l'usager et aux agents.

Qui plus est, cette proposition ne se projetait pas dans l'avenir et n'intégrait pas les conséquences de la réforme des collectivités territoriales et les réorganisations du réseau des trésoreries qui pourraient en résulter.

La CGT avait remis, à l'appui de sa demande de convocation de CTP, la pétition signée de manière quasi unanime par les agents du centre des finances et de la Trésorerie de Lannemezan.

Celle-ci demandait le retrait de ce projet de restructuration.

La Direction a indiqué qu'elle suspendait ce projet dans l'attente des évolutions en matière de gestion des collectivités. Elle a également précisé qu'elle se devait de tenir compte des impératifs de la politique immobilière de l'Etat .

Sur ce dernier point la CGT a rappelé que le coût de fonctionnement annuel de la trésorerie ( loyer compris ) ne dépassait pas 6 500 € et que les conséquences de la rationalisation de la politique immobilière de l'Etat s'appliquent toujours aux mêmes.

Ceux qui subissent pertes d'emplois, baisse de salaires, retraites amputées et dégradation des conditions de travail.

Avec les agents, la CGT restera bien entendu vigilante pour éviter qu'un projet éjecté par la porte ne revienne par la fenêtre.

#### **⑥ Notation 2011 :**

Ce sujet a déjà été abordé par la CGT lors d'un précédent CTP et fait l'objet d'un courrier au DDFIP.

En effet, afin de permettre aux agents de se situer et de favoriser la rotation sélective préconisée par le rapport Lajoumard ( IGF 2005 ), la CGT a demandé à ce que la Direction diffuse un bilan sur trois ans ( incluant l'année en cours ) de la répartition des bonifications par service et par grades.

Il convient de rappeler que cette information était jusqu'à présent délivrée aux représentants du personnel au niveau de la gestion publique.

Dans certains départements ( comme le Tarn ) cette info est disponible à tous les agents sur Ulysse au niveau de la gestion publique.

La CGT a rappelé toute l'utilité de cette transparence qui préserve la confidentialité de la notation mais permet d'améliorer le système.

Cette information a notamment permis de relever au niveau de la gestion publique que certains services ou trésoreries étaient manifestement pénalisés.

**La CGT a exigé la transparence pour TOUS les agents de la DDFIP.**

La Direction a refusé d'étendre la transparence à la gestion fiscale. Elle a cependant concédé de transmettre un bilan sur trois ans des distributions de bonification par services sans distinction de grades. Cette timide avancée est totalement insuffisante.

En clair, la fusion est effective dans le département depuis plus d'un an, mais en termes de droits des agents on resterait sur des schémas antérieurs.

La CGT refuse cette différence d'appréciation entre filières et va continuer à agir pour une généralisation de ce droit à l'information.

**Les prochaines CAP de recours de note seront l'occasion de réaffirmer cette exigence.**

## ⑦ Conditions de réaffectation des agents issus de la filière gestion publique exerçant en SIP :

Ce droit n'avait pas été reconnu lors d'une récente CAP alors qu'il est clairement stipulé dans la circulaire du 6 mars 2009 signé par M. Parini.

La direction a fait savoir que ce droit sera reconnu dès la prochaine CAP pour le mouvement au 1<sup>er</sup> septembre 2011.

La CGT a pris acte de cet engagement auquel la direction ne pouvait échapper.

## ⑧ Questions diverses :

### ➤ Distribution de matériel informatique : La CGT a réitéré sa demande de mise à disposition des agents du département d'une partie des micro-ordinateurs qui ont été récemment remplacés dans le réseau.

Au 19 mai, plus de 130 demandes enregistrées pour 120 micro ordinateurs mis à disposition.

La CGT demande à ce qu'un bilan chiffré des demandes par grade soit fait lors du CTP du 9 juin afin de discuter des critères de distribution.

La Direction a donné son accord.

### ➤ Prime campagne IR :

Les critères de distribution de cette prime avaient posé problème lors de la précédente campagne.

La CGT demande à ce que la note DGFIP sur la question soit remise aux représentants du personnel lors du prochain CTP. La CGT s'était exprimée l'an dernier sur le sujet et réaffirme sa demande d'une distribution égalitaire de cette prime.

### ➤ Crédits vacataires :

Les besoins exprimés par les différents services se chiffrent à 73 mois ( 55 filière gestion publique, 18 filière fiscale ) alors que la dotation du département n'est que de 67,8 mois.

La Direction espère récupérer 1 mois supplémentaire sur la réserve du délégué général. Nous serons donc en dessous des besoins exprimés.

➤ Action sociale : la CGT s'est félicité du recul du Ministère concernant son projet de régionalisation.

Il est cependant regrettable que la Direction n'ait pas soutenue la démarche unitaire des représentants du personnel sur la question.

La Direction, questionnée par la CGT, a indiqué que la remise en cause des effectifs actuels de la délégation départementale ( 2 agents ) n'était pas à l'ordre du jour . En toute logique le départ en retraite programmé en 2012 devrait donc être remplacé.

La vigilance reste là encore de mise.

### ➤ La CGT a demandé à ce qu'il soit rappelé aux services concernés que les agents ayant enregistré un crédit d'heures au delà des 12 heures mensuelles, ne soient pas écrêtés et puissent bénéficier des récupérations.

La Direction a indiqué que cela était possible et qu'elle contacterait les services concernés pour le faire savoir aux chefs de service.

➤ La CGT s'est également fait l'écho de problèmes matériels divers : sécurité électrique à la trésorerie de Trie, fourniture de lecteurs de disquettes ( coût unitaire de 30 € ) à 2 trésoreries, mauvais fonctionnement de l'alarme de la trésorerie de Vielle Aure, réfection de toilettes, mise à disposition des équipes EDAR d'ordinateur fixes....

La Direction a indiqué qu'elle allait répondre à ces demandes.

**Pour notre part, nous rappelons que les cahiers Hygiène et sécurité sont à la disposition des agents dans les services et qu'ils sont prévus à cet effet.**

Les agents ne doivent pas hésiter à saisir leurs représentants en CHS de ces questions. est nécessaire de faire remonter toutes ces questions.

---

Tous les points d'ordre du jour demandés par la CGT n'ayant pas été abordés, un prochain CTP se réunira le 9 juin afin de traiter les points suivants :

- Décompte du temps de trajet ( pour formation ) dans le temps de travail effectif.
- Situation du pôle pilotage et ressources.
- Effectifs du réseau des trésoreries et gestion des équipes de remplacement.
- Questions diverse.
- La Direction a par ailleurs ajouté le déploiement des organigrammes fonctionnels à l'ordre du jour du 9 juin.

Vos représentants CGT lors du CTP du 19 mai 2011	
Nicole Crampe Encarnita Cerrillo Bernard Fourcade	Jacques Lahoille Pierre Durand Alain Estrade José Navarro.